



Les fiches de la formation professionnelle

Mentorat en lycée professionnel

Fiche 2 - Dispositifs de mentorat et conventions

La mise en place d'une action de mentorat en lycée professionnel privilégie l'inscription dans les dispositifs existants, permettant ainsi de sécuriser le mentorat et l'action du mentor.

Dispositifs nationaux de mentorat

Le plan «1 jeune, 1 mentor»

Le dispositif «1 jeune, 1 mentor» a été lancé en mars 2021. Il constitue une brique additionnelle de l'agenda du gouvernement en faveur de l'égalité des chances. Son objectif est de pouvoir massifier la pratique du mentorat en France en faveur des jeunes, notamment de ceux en situation de fragilité, dans une acception large de celle-ci. Il vise à accompagner, former et faciliter l'entrée dans la vie professionnelle de tous les jeunes de 15 à 30 ans, dans tous les territoires.

«1 jeune, 1 un mentor» s'appuie sur près d'une cinquantaine associations, institutions ou fondations intervenant partout en France, afin d'assurer des actions de mentorat sur des sujets comme le soutien scolaire, l'orientation, l'insertion professionnelle ou l'entrepreneuriat.

Ce dispositif a permis un passage à l'échelle du mentorat, en permettant l'accompagnement de 100 000 jeunes en 2021, de 150 000 jeunes en 2022, puis de 160 000 jeunes en 2023.

Ressources

[Accédez à la liste des ressources relatives au plan «1 jeune, 1 mentor» sur jeunes.gouv.fr](https://jeunes.gouv.fr)

Les Cordées de la réussite

Le tutorat et le mentorat sont les formes les plus emblématiques de l'esprit des Cordées de la réussite. Ce dispositif vise à faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances, grâce à un continuum de la 4^e jusqu'à la terminale, voire au-delà. Les Cordées de la réussite reposent sur un partenariat entre un établissement d'enseignement supérieur « tête de cordée » et des collèges et lycées dits « encordés ».

Destinées en priorité aux élèves scolarisés en éducation prioritaire ou en quartiers prioritaires politique de la ville (QPV), aux collégiens et lycéens de zone rurale et isolée et aux lycéens professionnels, elles ont pour objectif de lutter contre l'autocensure et de susciter l'ambition scolaire des élèves.

Un programme global est proposé aux élèves bénéficiaires et volontaires avec différents types d'actions mobilisables. Elles prennent différentes formes :

- actions d'accompagnement individuel (tutorat étudiant, mentorat par un professionnel) ou d'actions collectives d'accompagnement à l'orientation (découverte de lieux et de secteurs professionnels, de formations...);
- ouverture sociale et culturelle (visite de musées, d'institutions...);
- développement des compétences académiques et/ou psychosociales (ateliers scientifiques, de langue, travail sur la confiance en soi, la prise de parole en public, etc.).

Le suivi des élèves se déroule sur plusieurs années. Pour l'année 2022-2023, 14 744 lycéens professionnels ont été accompagnés via ce dispositif.

Ressources

[page éducol dédiée aux cordées de la réussite,](#)

[site des cordées de la réussite.](#)

P-TECH

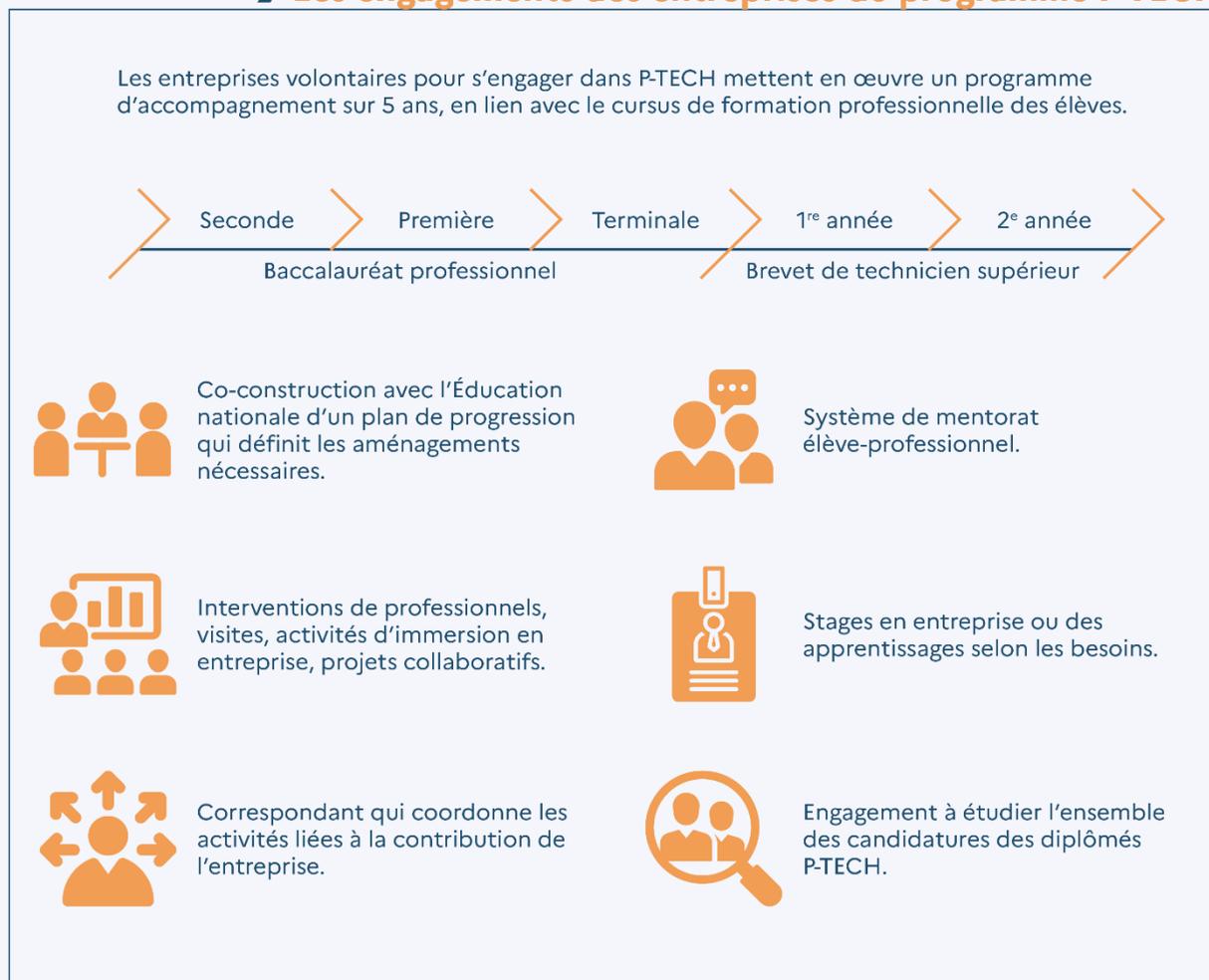
Le programme P-TECH est un dispositif de mentorat qui repose sur l'égalité des chances et sur l'engagement d'entreprises en vue de la réussite des élèves de lycée professionnel et de BTS.

Le programme P-TECH s'articule autour de trois types d'interventions :

- Du mentorat de projet : les salariés réalisent des interventions ponctuelles ou des activités impliquant les lycéens dans des projets de classe sur des sujets appartenant aux programmes ;
- Du mentorat en immersion : les salariés s'impliquent pour faire découvrir leur entreprise lors de visites ou d'événements coordonnés par les entreprises partenaires ;

- Du mentorat de carrière : les salariés motivés aident les élèves à travailler sur leur confiance en soi, à préparer leur recherche de stage, à améliorer leurs compétences sociales lors de rendez-vous individuels ou en petits groupes (une fois par mois au minimum).

Les engagements des entreprises du programme P-TECH



Les apports du programme P-TECH sont nombreux.

Pour les élèves, le programme a comme effets :

- Une amélioration significative du climat de classe ;
- Une diminution de l'absentéisme et du décrochage ;
- Le développement des stages (augmentation des propositions, amélioration de la qualité).

Les entreprises trouvent aussi leur compte dans P-TECH :

- Les liens école-entreprise sont renforcés, notamment avec les enseignants ;
- Les métiers de l'entreprise sont valorisés ;

- Les mentors engagés montrent une importante satisfaction sur le long terme et mettent en avant le plaisir ressenti à transmettre leurs compétences ;
- Le programme apporte aux élèves une découverte approfondie de l'entreprise.

Pour s'engager dans P-TECH, il importe de contacter les services de la formation professionnelle initiale et continue de chaque région académique (DRAFPIC), pilotes du dispositif.

Ressources

L'[accord-cadre](#) entre le ministère chargé de l'éducation nationale et quatre entreprises (IBM, BNP Paribas, Orange et Salesforce) a été renouvelé en janvier 2022.

Consulter la [présentation de la classe P-TECH du lycée la Tournelle de la Garenne-Colombes](#) (académie de Versailles).

Conventions nationales avec le milieu professionnel mentionnant le mentorat

La page EDUSCOL [découverte du monde professionnel](#) liste les conventions passées avec les acteurs du monde professionnel. Parmi celles-ci, certaines mentionnent le mentorat :

- 100 000 entrepreneurs ;
- l'Association jeunesse et entreprises (AJE)
- Euro-France Association ;
- La Fédération de la vente directe ;
- Le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) ;
- Schneider electric France ;
- L'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM).

D'autres acteurs mentionnent le tutorat :

- L'Association française pour le développement de l'éducation thérapeutique (AFDET) ;
- Le Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics (CCCA BTP) ;
- La Fondation Croissance responsable ;
- Le Groupement national des animateurs en gérontologie (GAG) ;
- Malongo ;
- ECTI Professionnels seniors (Entreprises, collectivités territoriales, insertion) ;
- L'Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise (EGEE).

Quelques dispositifs existants en académie

- Rennes : [E-TECH](#) ;
- Versailles : [lien entre cités éducatives et collectif mentorat](#) ;
- Grand-Est (Nancy-Metz, Reims, Strasbourg) : [convention avec l'association ECTI \(mentorat sénior de compétences\)](#) ;
- Lyon : [partenariat avec Télémaque dans le cadre de « l'industrie pour les 11-16 ans »](#) ;
- Lyon : [partenariat avec l'Association de la fondation étudiante pour la ville \(AFEV\)](#) ;
- Nice : [mentorat dans le cadre de l'internat d'excellence du lycée hôtelier Paul Augier \(assuré par les enseignants\)](#) ;
- Toulouse : [dispositif d'accompagnement des élèves internes par l'AFEV et l'association Article 1 \(accompagnement des élèves de terminale vers les études supérieures\)](#) ;
- Toulouse : [intervention de l'association « 100 000 entrepreneurs » dans les internats d'excellence](#).